

RÈGLEMENT DU CONCOURS

“Gagnez votre business lunch chez Gault&Millau”

1. OBJET

Le concours “Gagnez votre business lunch chez Gault&Millau” est organisé par Orange Belgium sa, sous le numéro d'entreprise 0456.810.810, situé au Avenu de Bourget 3, 1140 Bruxelles. Le concours a lieu pendant 4 semaines en avril 2021.

Ce concours s'adresse à deux catégories de participants. Les clients professionnels existants avec au moins 5 cartes Shape actives dénommées « clients » et les entreprises qui deviendront clientes pendant les 4 semaines du concours dénommées « nouveaux clients ».

- Sur la base de ce concours, les 500 premiers clients existants qui signent un nouveau contrat pour l'un des produits Shape & Fix, Cloud telephony ou Device Manager, reçoivent un guide Gault&Millau. 50 d'entre eux, tirés au sort, auront la chance de trouver, dans leur guide, un chèque-cadeau, d'une valeur de 50 euros chacun, à valoir sur un business lunch dans l'un des restaurants primés par le guide Gault & Millau¹. Le concours commence à partir du 1er avril et se termine lorsque les 500 premiers contrats ont été signés.
- Sur la base de ce concours, 12 « nouveaux clients » peuvent gagner des chèques-cadeaux, d'une valeur de 150 euros chacun, à valoir sur un business lunch dans l'un des restaurants des jeunes chefs Gault&Millau². Chaque semaine, 3 « nouveaux clients » de chaque région belge gagneront chacun un chèque-cadeau.

Le présent règlement du concours a été élaboré pour ce concours et régit toutes ses modalités. Quiconque participe au concours déclare avoir lu, compris et accepté ces règles et la déclaration de confidentialité d'Orange Belgium sa sans aucune réserve.

¹ La liste des restaurants sera indiquée sur le chèque-cadeau officiel Gault&Millau (voir conditions sur le chèque-cadeau officiel G&M).

² Les jeunes Chefs Gault&Millau :

David Grosdent (L'Envie – Zwevegem) pour la Flandre, Stefan Jacobs (Hors Champs - Gembloux) pour la Wallonie et Kevin Lejeune (La Canne en Ville – Bruxelles) pour Bruxelles.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours "Gagnez votre business lunch chez Gault&Millau" n'est ouvert qu'aux participants des deux catégories dénommées ci-dessus.

1. Seuls, les « clients » qui auront signé un nouveau contrat, durant les 4 semaines du concours, pour un service supplémentaire : Shape & Fix, Cloud Telephony ou Device Manager sont éligibles pour gagner les prix.
2. Seuls, les « nouveaux clients » d'Orange Belgium qui auront signé un contrat Shape d'au moins 5 cartes et avec un maximum de 50 cartes au total pour une durée de 24 mois, durant les 4 semaines du concours, sont éligibles pour gagner les prix.

Orange Belgium sa a le droit de refuser à toute personne le droit de participer au concours "Gagnez votre business lunch chez Gault&Millau". La participation est exclue pour toute personne directement ou indirectement impliquée dans l'organisation du concours. En cas d'abus, de tromperie ou de fraude, Orange Belgium sa se réserve expressément le droit d'exclure le ou les participants concernés de participer à ce concours.

3. DEROULEMENT DU CONCOURS

- Les gagnants « clients » seront les 500 premiers clients à signer un nouveau contrat sur base des critères précédemment établis. (50 d'entre eux, tirés au sort, gagneront deux prix). La participation au concours est possible à partir du 1^{er} avril 2021 et jusqu'à la signature du 500^{ème} nouveau contrat.

- Les gagnants « nouveaux clients » seront tirés au sort chaque semaine sur base des critères précédemment établis (3 gagnants de chaque région (code postal du siège social) par semaine).

La participation au concours est possible entre le 1^{er} avril 2021 et le 30 avril 2021 compris.

- Chaque participant ne peut participer qu'une seule fois au concours "Gagnez votre business lunch chez Gault&Millau".

- Les gagnants seront contacté par la suite et les prix leurs seront envoyés par courrier.

4. PRIX

Les gagnants « nouveaux clients » remportent des chèques-cadeaux, d'une valeur de 150 euros chacun, à valoir sur un business lunch dans l'un des restaurants des jeunes chefs Gault&Millau³, de l'année 2020.

³ Les jeunes Chefs Gault&Millau :

David Grosdent (L'Envie – Zwevegem) pour la Flandre, Stefan Jacobs (Hors Champs - Gembloux) pour la Wallonie et Kevin Lejeune (La Canne en Ville – Bruxelles) pour Bruxelles.

Les 500 gagnants « clients » remportent des guides Gault&Millau, édition 2020 et, 50 d'entre eux, tirés au sort, des chèques-cadeaux, d'une valeur de 50 euros, à valoir sur un business lunch dans l'un des restaurants primés par le guide Gault&Millau⁴.

Orange Belgium sa n'est pas responsable des dommages directs ou indirects liés à un prix gagné.

Orange Belgium sa contactera chaque gagnant par e-mail pour déterminer les modalités d'attribution du prix. Si aucune réponse n'est reçue dans les 2 jours ouvrables, Orange Belgium sa se réserve le droit d'attribuer le prix à un autre participant.

5. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Orange Belgium sa déclare que toutes les données personnelles avec lesquelles il entre en contact pendant le concours seront traitées conformément au Règlement 2016/679 (RGPD). Orange Belgium sa fait également référence à la déclaration de confidentialité du site business.orange.be. En participant, les participants conviennent que s'ils gagnent un prix, ils peuvent éventuellement être publiés avec une photo et un nom sur le site Internet et les médias sociaux d'Orange Belgium sa.

6. MODIFICATION DES RÈGLES DU CONCOURS

Orange Belgium sa se réserve le droit de modifier, reporter, écourter ou retirer le concours "Gagnez votre business lunch chez Gault&Millau" - ou une partie ou une partie de celui-ci - si les circonstances l'exigent. Aucune compensation d'Orange Belgium sa n'est due aux participants pour cela et aucun recours n'est possible contre de telles décisions d'Orange Belgium sa. Orange Belgium sa peut à tout moment apporter des modifications à la réglementation en effectuant un reporting sur le site business.orange.be.

7. VARIA

Toutes les informations supplémentaires et toutes les communications de Orange Belgium sa dans le cadre du concours "Gagnez votre business lunch chez Gault&Millau" s'applique dans le cadre de ce règlement. Les erreurs d'impression, de jeu, de composition, électroniques ou autres ne peuvent être invoquées pour justifier une quelconque obligation d'Orange Belgium sa.

⁴ La liste des restaurants sera indiquée sur le chèque-cadeau officiel Gault&Millau (voir conditions sur le chèque-cadeau officiel G&M).